



A la rentrée scolaire 2019, **aucun poste ne sera créé dans l'académie des Pays de La Loire**. Les 47 moyens supplémentaires prévus pour notre département seront récupérés sur les départements voisins.

Ces 47 postes sont destinés aux futurs CE1 dédoublés des REP, aux ouvertures liées à la démographie croissante des métropoles du département.

Depuis plusieurs années, le faible taux de créations de postes empêche :

- la baisse des effectifs des élèves dans nos classes,
- l'augmentation des décharges de direction,
- la mise en place de postes particuliers dont l'école d'aujourd'hui aurait besoin (prise en charge des enfants allophones et élèves à besoins particuliers..)
- l'autorisation de toutes les demandes de temps partiel comme le demande le SE-UNSA

Nous vous proposons de remplir un questionnaire en ligne afin de pouvoir défendre au mieux votre école en cliquant [ici](#).

<http://sections.se-unsas.org/44/spip.php?article303>

Dans les commentaires en bas de ce questionnaire, n'hésitez pas à indiquer les problèmes de locaux éventuellement rencontrés.

Calendrier des instances de carte scolaire :

Du 7 au 10 janvier remontée des effectifs par les écoles

Mardi 26 Février 2019 GT Préparation et Règles carte scolaire

Mercredi 27 Février 2019 CTSD 14h00

Mercredi 27 Février 2019 CDEN 17h30

Nous avons signalé aux services, à de nombreuses reprises, les difficultés qu'engendraient ce calendrier notamment l'impossibilité de prendre contact avec les écoles.

Enfin, lors d'un groupe de travail avec la direction des ressources humaines, nous avons appris que quelques écoles de Nantes changeaient de circonscriptions. Un pôle RASED sera rattaché à la circonscription de Saint-Sébastien . La circonscription de Nantes, se retrouvera automatiquement avec moins d'enseignants spécialisés par rapport au nombre d'élèves. Nous avons proposé aux services que les collègues concernés bénéficient, soit d'un transfert de circonscription, soit d'une mesure de carte scolaire.